

<https://www.snetap-fsu.fr/EXAMENS-2020-BLANQUER-decide-pour-l-enseignement-agricole.html>



EXAMENS 2020 : BLANQUER décide pour l'enseignement agricole !

- Les Dossiers - Pédagogie -



Date de mise en ligne : vendredi 3 avril 2020

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Nous retenons notamment des annonces de Monsieur Blanquer, le vendredi 3 avril, la décision unilatérale imposée par le Ministre de l'Education Nationale, pour l'organisation de la session 2020 des examens dans l'enseignement agricole.

Pourtant, la veille, à l'occasion du seul échange organisé depuis le confinement sur la question des examens entre les représentant.es des personnels et l'administration de l'enseignement agricole, un débat serein et assez consensuel avait pu se dérouler. Nous avons constaté une volonté commune et constructive d'aboutir à des solutions concrètes et adaptées pour les élèves-apprenti.es-étudiant.es. Réduire les examens au seul contrôle continu n'avait pas été la solution retenue.

Aujourd'hui l'annonce de J.M.BLANQUER vient fouler aux pieds ce travail collectif.

Le Snetap-FSU dénonce le mépris affiché par le gouvernement vis-à-vis de sa propre administration ainsi que vis-à-vis des représentant.es des personnels. Il exigera des clarifications pour l'enseignement agricole suite aux annonces de ce matin (nature du contrôle continu, devenir des rapports de stage, **CCF** post confinement...). Il rappelle que cette modalité exceptionnelle de délivrance des diplômes ne saurait en aucun cas devenir la règle pour les sessions futures !

[RÉORGANISATION DES EXAMENS 2020 : Elles et ils avaient travaillé Monsieur le Ministre !](#)



Communiqué intersyndical

REORGANISATION DES EXAMENS 2020 Elles et ils avaient travaillé Monsieur le Ministre !

Le Ministre de l'Education Nationale vient d'annoncer ce vendredi 3 avril, que les élèves de terminales à l'examen du bac général, technologique et professionnel seront évalués, uniquement sur la base d'un contrôle continu, comme les élèves et étudiant.es en BTS, CAP et 3^{ème}.

En précisant que cette décision avait été prise en concertation avec Didier Guillaume, Ministre de l'Agriculture, cette annonce résonne comme un ultime mépris de l'ensemble des personnels de la DGER et des représentant.es des personnels.

Depuis plusieurs jours les représentant.es des personnels en concertation avec les services du Ministère, dans une situation de dialogue social complexifié, travaillent aux scénarii de réorganisation des examens 2020.

Le 2 avril encore, la veille de cette annonce, une réunion entre les organisations syndicales de l'Enseignement public et le DGER aboutissait à différents scénarii affinités jusqu'à tard le soir et soumis pour avis à l'ensemble des composantes de l'EA ce matin même.

De toute évidence, Monsieur le Ministre, avant de sauter les décisions de votre homologue de l'Education Nationale vous n'avez pas pris le soin d'interroger vos propres services, experts sur les questions des diplômes de l'Enseignement Agricole et encore moins de les avvertir de votre décision unilatérale balayant ainsi le travail effectué, et ceci au profit de la seule logique du Ministre Jean Michel Blanquer.

Mais il ne s'agit pas ici d'un problème de fond sur les annonces. Nous reprendrons chacun les annonces de Monsieur Blanquer pour les espérer.

Non ! Il s'agit d'un problème de méthode pour les personnels de l'Enseignement Agricole.

Alors que nous avons toutes et tous souligné les conditions extrêmement compliquées de travail et d'échange, votre prise de position est une insulte à l'engagement de chacun des personnels dans cette situation de crise et est profondément scandaleuse.

L'intersyndicale de l'Enseignement Agricole Public dénonce le mépris affiché par le gouvernement vis à vis de sa propre administration ainsi que vis à vis des représentant.es des personnels. Elle exigera des clarifications pour l'enseignement agricole suite aux annonces de ce matin.

Le 3 avril 2020